NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8302009 - Complexe minier de la vallée de la Senouire

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 8
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8302009

1.3 Appellation du site

Complexe minier de la vallée de la Senouire

1.4 Date de compilation

30/04/2001

1.5 Date d'actualisation

18/10/2021

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Auvergne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 09/12/2016
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 25/01/2017

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033968008&dateTexte=

Explication(s) :

Copil validant le nouveau périmètre proposé : 29 avril 2014. Période de consultation des représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements concernés : 4 février 2015 au 4 avril 2015.

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,6°

Latitude : 45,19889°

2.2 Superficie totale

2181 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
83	Auvergne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
43	Haute-Loire	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
43057	CHAPELLE-BERTIN
43063	CHASSAGNES
43067	CHAVANIAC-LAFAYETTE
43106	JAX
43107	JOSAT
43131	MAZERAT-AUROUZE
43208	SAINTE-MARGUERITE
43252	VARENNES-SAINT-HONORAT

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		19,27 *(0,88 %)*		G	D			
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		18,91 *(1 %)*		G	D			
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		56,73 *(3 %)*		G	C	C	B	B
6520 *Prairies de fauche de montagne*		18,91 *(1 %)*		G	C	C	C	C
8220 *Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique*		18,91 *(1 %)*		G	D			
8230 *Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii*		18,91 *(1 %)*		G	D			
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	40,28 *(1,85 %)*		G	B	C	B	B
9120 *Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)*		401,39 *(18,4 %)*		G	A	B	B	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		75,64 *(4 %)*		G	B	B	B	B
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	18,91 *(1 %)*		G	C	C	C	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	P	G	D			
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p	40	120	i	P	G	C	C	C	C
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p	20	60	i	P	G	C	C	C	C
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p	0	10	i	P	G	D			
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	V	G	D			
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	V	G	D			
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	V	G	D			
M	1355	*Lutra lutra*	p			i	P	G	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Streptopelia turtur*	2	22	i				X		X	

M		*Eptesicus serotinus*			i	P	X		X			
M		*Myotis mystacinus*			i	P	X		X		X	
M		*Myotis nattereri*			i	P	X		X		X	
M		*Myotis daubentoni*			i	P	X					X
M		*Nyctalus lasiopterus*			i	P	X		X			
M		*Nyctalus leisleri*			i	P	X		X		X	
M		*Nyctalus noctula*					X				X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*			i	P	X		X		X	
M		*Pipistrellus pygmaeus*					X				X	
M		*Hypsugo savii*			i	P	X		X			
M		*Myotis alcathoe*			i	P			X		X	
M		*Myotis brandtii*			i	P	X		X			
M		*Pipistrellus kuhlii*			i	P	X		X		X	
O		Plectotus sp.			i	P	X					X
P		*Gagea bohemica*			i	P			X			
P		*Galanthus nivalis*			i	P		X				X
P		*Lilium martagon*			i	P			X			
P		*Myosotis balbisiana*			i	P						X
P		*Potentilla rupestris*			i	P						X
P		*Gagea bohemica subsp. bohemica*										X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	5 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	20 %
N19 : Forêts mixtes	75 %

Autres caractéristiques du site

Le site Natura 2000 "Complexe minier de la Vallée de la Senouire" s'étend sur 2181 hectares sur huit communes: Jax, Josat, Sainte-Marguerite, La Chapelle-Bertin, Chavaniac-Lafayette, Varennes-Saint-Honorat, Mazerat-Aurouze et Chassagnes.

Il comprend un réseau important de gîtes d'hibernation et deux gîtes de parturition (églises de Chassagnes et de Sainte-Marguerite) abritant principalement le Petit Rhinolophe et le Grand Rhinolophe, ainsi que les territoires de chasses qu'offrent les milieux naturels variés de la vallée de la Senouire.
La population de Petit Rhinolophe est dominante avec plus de 120 individus observés en hiver.

Initialement désigné pour la préservation des chauves-souris, ce site abrite également d'autres espèces d'intérêt communautaire, ainsi qu'un certain nombre d'espèces protégées en France.

Parmi les enjeux majeurs du site, on citera ceux liés au maintien des sites connus de chauves-souris et au maintien de la qualité de leur territoire de chasse, qu'il soit forestier ou bocager.

Cette qualité de territoire de chasse est très sensible aux modifications des pratiques sylvicoles et pastorales. Ces dernières, actuellement favorables sur le site, doivent faire l'objet d'une grande attention.
On soulignera sur le site la problématique du suivi des gîtes d'hibernation, rendu impossible depuis la fermeture avec des systèmes fixes de l'ensemble des ouvrages miniers abritant des chauves-souris.

Un autre enjeu concerne la préservation des habitats remarquables du site, voire la restauration de certains habitats dégradés par les activités humaines. Le maintien d'une gestion durable des parcelles situées en bord de rivière, en particulier les forêts alluviales, et l'absence de plantations, constituent également un enjeu.
En cas de besoin, on évitera la banalisation des formations en luttant contre le développement des essences envahissantes.

En ce qui concerne les autres activités, l'organisation des pratiques et la recherche d'une bonne cohérence avec les enjeux du site, doivent permettre de ne pas altérer la qualité du site.

Vulnérabilité
: Parmi les enjeux majeurs du site, on citera ceux liés au maintien des gîtes connus de chauves-souris et au maintien de la qualité de leur territoire de chasse, qu'ils soient forestiers ou bocagers.

Cette qualité de territoire de chasse est très sensible aux modifications des pratiques sylvicoles et pastorales. Ces dernières, actuellement favorables sur le site, doivent faire l'objet d'une grand attention.

On soulignera sur le site la problématique du suivi des gîtes d'hibernation, rendu impossible depuis la fermeture avec des systèmes fixes de l'ensemble des ouvrages miniers abritant des chauves-souris.

Un autre enjeu concerne la préservation des habitats remarquables du site, voire la restauration de certains habitats dégradés par les activités humaines. Le maintien d'une gestion durable des parcelles situées en bord de rivière, en particulier les forêts alluviales, et l'absence de plantations, constituent également un enjeu.

En cas de besoin, on évitera la banalisation de des formations en luttant contre le développement des essences envahissantes.

En ce qui concerne les autres activités, l'organisation des pratiques et la recherche d'une bonne cohérence avec les enjeux du site doivent permettre de ne pas altérer la qualité du site.

4.2 Qualité et importance

Le site représente le plus important réseau minier au niveau chiroptérologique de Haute-Loire. Il est aussi le seul site à accueillir le Murin de Beschtein.

Cet ensemble présente un potentiel biologique remarquable, du fait de le présence d'une mosaïque d'habitats naturels: rivière à loutre et à Lamproie de planer, boisements humides alluviaux, forêts montagnardes d'intérêt communautaire, habitats de pelouses et de roches relictuels (espèces remarquables floristiques liées à ces habitats).

Aux habitats naturels s'ajoutent la présence de bâtiments et infrastructures abritant des chauves-souris en période en période de reproduction et un réseau de galeries de mines (26 ouvrages pour 1600 m de galeries) accueillant les chauves-souris en période d'hibernation.

Le site est par ailleurs situé dans une zone de bocage bien préservée qui constitue le territoire de chasse privilégié de certaines espèces de chauves-souris.

Les principales activités s'exerçant sur le site sont l'agriculture et la sylviculture, ces deux activités sont intimement liées à la qualité et à la préservation des habitats et des espèces du site Natura 2000.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		I
H	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
H	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
L	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		I
L	E03	Décharges		I
L	G01.03	Véhicules motorisés		I
L	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
M	D01.02	Routes, autoroutes		I
M	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A03	Fauche de prairies		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	97 %
Domaine public communal	3 %

4.5 Documentation

"Projet de zone Natura 2000 Chauves-Souris Fiches de sites" - Auvergne - CEPA et CSA Décembre 2000.

DOCOB

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
80	Parc naturel régional	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
80	Livradois-Forez	-	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc Naturel Régional Livradois Forez

Adresse : Maison du Parc- Le bourg 63880 Saint Gervais-Sous-Meymont

Courriel : info@parc-livradois-forez.org

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8302009
Lien :

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548882/2010-document-d-objectifs-natura-2000-complexe-minier-de-la-vallee-de-la-senouire-fr8302009

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation